Avisbat

Cet avis à la batellerie n° FR/2026/07927-1
modifie **l'avis** n° FR/2026/07927-0

Avis mis à jour

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/07927-1

Évènement

Article R-4311-1 du code des transports
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Avarie sur ouvrage

Localisation A

Seine à l'aval de Paris

PK : 16.800 | Ecluse n°1.2 de Suresnes (160x12)

Du 15/09/2026 à 08h00
Au 14/10/2026 (Date estimée)

Ne pas serrer la rive droite

Informations supplémentaires

En raison de la présence de sédiments dans la chambre du vantail aval rive droite, de l'écluse n° 2 de Suresnes (160 m x 12 m), celui-ci ne peut pas s'ouvrir complètement.

En conséquence, les conducteurs de bateaux et de convois sont invités à maintenir une distance suffisante de la rive droite lors de l’entrée dans le sas ou à la sortie de celui-ci, afin d’éviter tout risque d’accrochage avec le vantail.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Boucles de la Seine

01 83 94 44 00 uti.bouclesdelaseine@vnf.fr

Prénom NOM

